



L'essentiel

**DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
2021-2023**



Le Conseil de développement

PRODUCTEUR DE RÉFLEXIONS AU SERVICE DES CITOYENS



Maud FOURRIER

**Vice-Présidente en charge du Dialogue territorial
et évaluation des politiques publiques,
Élue référente du Conseil de développement**



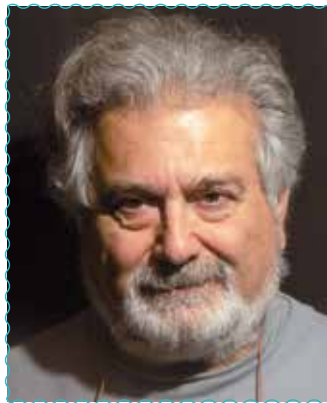
Résolument acteur de la dynamique d'expression citoyenne, le Conseil de développement du Grand Angoulême sait faire preuve d'un esprit innovant pour favoriser la participation de toutes et tous à bâtir l'avenir de notre territoire.

Mais ensuite, qu'en fait l'agglomération ? Question légitime. **Aussi, je souhaite ouvrir en 2024 la réflexion autour de la création d'une instance citoyenne de suivi des impacts de vos contributions sur les orientations politiques.**





Marie-Madeleine VINCENT
Coprésidente



André CURMI
Coprésident



Philippe MONJARRET
Coprésident



La démocratie participative, l'initiative citoyenne, l'engagement collectif ont fait leur preuve et le Conseil de développement est l'un de ces « lieux des possibles ». Nous, citoyennes et citoyens habitant-e.s, voulons participer à ce monde en perpétuel mouvement.

Nous avons bousculé nos méthodologies pour participer activement au co-accompagnement à l'avenir d'un territoire où il fait bien vivre.

Les élu.e.s et services de GrandAngoulême ont été, et sont, à l'écoute du Conseil de développement et des citoyennes et citoyens : ils ont parfois modifié leur organisation en mettant en place de façon durable des référents santé ou encore jeunesse et en allant vers un fonctionnement plus transversal.

Venez nous rejoindre, le territoire a besoin de votre prise de parole et de vos idées !





DES DÉBATS ET DES IDÉES

Lieu de débat et de propositions citoyennes, le Conseil de développement est une **assemblée de démocratie participative qui émet des avis sur les politiques publiques de GrandAngoulême** en apportant sa vision de territoire et son expertise citoyenne.

Un espace **indépendant** et **neutre** de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux.

Son rôle est de faire remonter la parole citoyenne au travers l'écoute et une volonté « d'allers vers » les acteurs et habitants du territoire.

DES GROUPES DE TRAVAIL ACTIFS

Des travaux qui portent sur les enjeux et les besoins de la population : aménagement/urbanisme, économie, gouvernance, mobilités, participation citoyenne, transition écologique, jeunesse, vie sociale, tourisme, sport, culture.

La phase COVID a bouleversé le fonctionnement du Conseil de développement qui a su s'adapter, renouveler ses pratiques et a profité de cette période pour mener un travail avec la Coordination régionale.

Des actions de communication fortes

Une communication renforcée avec une nouvelle charte graphique (2022), une présence accrue sur les réseaux sociaux, la création d'une campagne de communication (2023).

De nouveaux formats de travail

Une volonté de tester collectivement de nouveaux formats de réunions et d'animation : la visio développée, réunions en extérieur, l'intervention d'acteurs du territoire et la mise en place de techniques innovantes d'animation.

**1 GROUPE PROJET
= 2 HEURES
DE RÉUNION PAR MOIS**



UNE CAPACITÉ DE RÉFLEXION ET D'ACTION QUI



22 ANS
d'existence



72 MEMBRES
actifs fin 2023



22 MEMBRES
représentent leurs communes



4 À 5 GROUPES
de travail thématiques



8 AVIS ET CONTRIBUTIONS
remis depuis 2021



PANORAMA DES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2021

Zéro déchet,
c'est quand ?
Maintenant !
(2023)



Il faut que ça bouge
maintenant ! Une mobilité
pour tous, ambitieuse,
équitable et écologique
(2023)



Schéma cyclable,
il est temps de changer
de braquet
(2021)



Cartéclima !
deux avis rendus
(2023)



De la récolte
à la popote
(2023)



**Participation
citoyenne**
GrandAngoulême
Conseil de développement

Après
crises
(2024)



GrandAngoulême
vers 2030
(2021)



REPOSE SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN BÉNÉVOLE



3 COLLÈGES

habitants/acteurs/représentants des communes



2 PLÉNIÈRES

chaque année



1

coprésidence à 3



1

organisation souple



5130 HEURES

d'engagement citoyen

A QUOI SERVENT LES TRAVAUX DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

En s'engageant au Conseil de développement, les membres s'investissent à proposer collectivement des idées pour améliorer le quotidien des habitantes et habitants du Grand Angoulême et à imaginer un territoire plus résilient.



Santé

- La création d'une mission santé et recrutement d'une personne dédiée
- La modification des statuts pour créer une compétence communautaire

Jeunes

- Intégration du public jeune dans le projet de territoire
- Conception d'une politique jeunesse intercommunale et d'une feuille de route dédiée



100% des travaux ont fait l'objet d'échanges avec les élu.es et services de GrandAngoulême



3 comités de suivi avec la mise en œuvre d'actions concrètes

DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT RASSEMBLÉ LES CITOYENS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE



1 rencontre

Citoyenne Territoriale sur l'eau - 2022
70 personnes



1 table ronde

sur la résilience alimentaire dans le cadre des Gastronomades - 2023
30 personnes



1 conférence sur l'eau par Bernard Legube - 2024
50 personnes



7 événements

de « Aller vers » les habitantes et habitants du territoire



287 témoignages par le groupe projet alimentation





PARLONS DES MEMBRES



Parité
des
membres



Inclusivité
pour que chacune
et chacun participe
au débat citoyen



Urbain-rural :
représentativité
de la diversité
du Grand Angoulême



Dynamique de groupe
1 soirée d'accueil des
nouveaux membres
1 soirée de rentrée

Que reprenez-vous depuis votre arrivée au Conseil de développement ?



Je suis particulièrement sensible à la force et la richesse du collectif. Les travaux menés au sein du Conseil de développement nourrissent la réflexion et me permettent de mieux comprendre le territoire.

Patricia SOREIL BONIFACE
Habitante de Soyaux



Le Conseil de développement est pour moi, un lieu enrichissant avec des rencontres, une liberté d'expression et des réflexions collaboratives.

Sylvain GASCHET
Habitant de Fléac



UN TRAVAIL ACTIF ET RENFORCÉ EN RÉSEAU

Au niveau national :

- Le Conseil de développement GrandAngoulême est membre du Conseil d'administration de la Coordination Nationale des Conseils de développement et s'**implique dans les travaux** menés par la Coordination.
- En 2022 et 2023, le Conseil de développement a participé et contribué à la **journée nationale** à Paris et aux **rencontres nationales** organisées à Nancy.

Au niveau régional :

- Le Conseil de développement est membre du comité d'animation de la Coordination régionale et **contribue activement aux projets** comme la rencontre régionale et le renforcement du lien avec le CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine).
- **18 Conseils de développement soit 50 personnes** réunis lors de la Rencontre régionale en juin 2023 à Angoulême.



*Le Conseil
de développement*

EST PRÉSENT SUR VOTRE COMMUNE



**Donnons notre regard
sur le territoire de demain.**

Pour nous connaître et nous rejoindre

Conseil de développement de GrandAngoulême

25 Bd Besson Bey - 16023 ANGOULEME CEDEX - 05 45 93 08 28
conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

 www.codevgrandangouleme.fr

 [Codevangouleme16](https://www.facebook.com/Codevangouleme16)

 [company/codev-grandangoulême](https://www.linkedin.com/company/codev-grandangoulême)

